

OBJET : Adhésion à la Maison de l'architecture de Normandie et versement d'une subvention

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

- Que la Maison de l'architecture de Normandie est une structure culturelle régionale de médiation architecturale et urbaine créée en 1992 ;
- Que dans le cadre de son rôle d'animation du réseau régional des acteurs de l'architecture, de l'urbanisme et du cadre de vie, la maison de l'Architecture favorise les échanges entre différents partenaires participant à la promotion et la valorisation d'une image dynamique du territoire régional ;
- que le partenariat avec la Maison de l'architecture permet à la Ville de Sotteville-lès-Rouen de mener avec cette institution des réflexions communes sur la valorisation architecturale et urbanistique de la Ville, et de participer à la dynamique des échanges au sein d'un réseau d'acteurs du territoire régional notamment par le biais d'expositions et de forums ;
- enfin l'intérêt que revêt cette institution pour la Ville de Sotteville-lès-Rouen,

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à la Maison de l'architecture de Normandie et de verser une cotisation annuelle de 200€

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.
La délibération n°2024-158 est adoptée à l'unanimité.**



Le Register dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20241209-2024-158b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2024

Publication : 12/12/2024



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 9 DECEMBRE 2024

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Nombre de Conseillers

en exercice : 35

Nombre de votants: 35

Nombre de présents : 32

Convocations : 29 NOVEMBRE 2024

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Benoît HEBERT, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Stéphane DELAHAYE et M. Jean EASTABROOK,

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Sylvie FAURE

Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Pierre JOSELIER remplit les fonctions de Secrétaire.

